

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 octobre 2013

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2014 - (N° 1395)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-827

présenté par
M. Eckert

ARTICLE 13

À l'alinéa 130, après le mot :

« au »,

insérer les mots :

« premier alinéa du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.